



Le droit ?

En toute simplicité, c'est l'ensemble des règles que tous ceux qui vivent dans un pays doivent respecter.

On reconnaît une règle de droit au fait que si on ne la respecte pas, on doit être puni (sanctionné).

A quoi sert le droit ?

Le droit permet d'éviter l'anarchie, le désordre et l'injustice.

De quoi s'occupe le droit ?

Le droit s'occupe de presque tout pour autant que ça soit nécessaire.

*Ainsi, il existe des règles pour savoir comment le pays est organisé, quelles sont les autorités, comment et qui les choisit, qu'est ce qu'elles peuvent faire et qu'est ce qu'elles ne peuvent pas faire, comment sont élaborées les lois et comment sont choisies les autorités (**droit constitutionnel**).*

*Certaines indiquent ce que l'Etat possède : argent, biens et entreprises ; comment l'Etat peut gagner et dépenser ce qu'il a ; comment fonctionnent ses services, entreprises ainsi que les avantages et devoirs des fonctionnaires... (**droit administratif**.)*

*Il existe aussi des règles sur la manière dont doivent se dérouler les relations entre les individus au sein d'une famille (**droit de la famille**).*

*Que peut-on avoir comme bien, quand et comment peut-on les avoir ? (**droit réel**) ;*

*Quand une personne décède que se passe-t-il avec ses biens et dettes ? (**droit des successions**) ;*

*Comment est-ce on peut s'organiser pour faire le commerce ? (**droit commercial**) ;*

*les règles à respecter quand on fait des contrats (**droit des obligations**)*

*Enfin il existe également des règles pour punir ceux qui nuisent gravement aux autres ou aux intérêts des autres...(**droit pénal**)*

*Plus la vie évolue apparaissent de nouveaux domaines dans lequel des nouvelles règles sont élaborées (**droit médical, droit des nouvelles technologies...**).*



Qui fait (édicte) le droit ?

En principe, pour le droit d'un pays, ce sont les gens de ce pays eux-mêmes qui doivent le faire. En effet, ceux eux-mêmes qui devront appliquer et respecter ce droit.

Ils doivent donc s'entendre et choisir le système qui les convient.

Dans la plupart des pays et actuellement en RDC, les congolais ont choisi des personnes pour faire la plupart des lois à leur place.

*Les personnes ainsi choisies, ce sont les **parlementaires**.*

Qui applique le droit et comment

Lorsqu'une personne fait ce qui est interdit, elle doit en principe être punie.

*Il n'appartient qu'au juge de punir (prononcer la sanction). Mais il ne peut pas le faire n'importe comment. Pour le faire il doit respecter une sorte de mode d'emploi. Ce sont les **règles de procédure**.*

*Ainsi, il y a des règles à respecter pour rechercher, arrêter, interroger et juger une personne (**procédure pénale**) ;*

*des règles pour demander au juge de faire respecter nos droits dans nos relations de famille ou face à l'Etat (**procédure civile, administrative**).*

*Il va de soi que pour que le droit atteigne son but il doit exister des sanctions **envers tous et pour tout comportement interdit** par la société. Toute personne peut donc être punie si elle viole le droit quelque soit sa fonction (Président, juge, général, policier...).*